

**L'An DEUX MIL DOUZE  
et le Vingt Six Septembre  
à Vingt Heures Trente,**

**Le Conseil Municipal régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle de la mairie, sous la présidence de M. PERRIN Raymond, Maire.**

**PRESENTS : Mlle ROUX M -Mrs PERRIN R - PHILIPPON M- BORDIN P- BUTIN N -CROZET G - G PION- ROUX M - DURAND G**

**Absents ayant donné procuration à :**

**Absents excusés : M. COHAS D**

**Absents :**

**Secrétaire de séance : M PION Gérard**

**N° 29**

**Objet : Collectif Relais Transport du Canton de Saint Just en Chevalet : demande de subvention**

Monsieur le Maire relate à son conseil le courrier reçu du Collectif Relais Transport de Saint Just en concernant une demande de subvention afin de poursuivre le « service » Mobilité.

Ainsi, il lui demande de statuer sur cette sollicitation.

Oùï l'exposé le conseil municipal décide d'attribuer la subvention suivante :

**- 100.00€**

**N° 30**

**Objet : Approbation du rapport annuel 2011 sur le prix et la qualité de l'eau**

M. Le Maire expose à l'assemblée le contenu du rapport annuel 2011 sur le prix et la qualité du service de l'eau potable remis par le Syndicat Intercommunal de Distribution d'Eau de la Bombarde.

Oùï cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide d'approuver le contenu de ce rapport

**N° 31**

**Objet : Approbation de la convention d'usage temporaire d'une réserve foncière par Mme BRUGIRARD CALLENAERE Floriane**

Suite à une demande de, Mme BRUGIRARD CALLENAERE Floriane, de renouvellement d'utilisation des terrains communaux proches de sa propriété pour faire pâître ses chevaux, Monsieur le Maire donne lecture d'un projet de « convention d'usage temporaire d'une réserve foncière » qui pourrait être envisagé si le conseil en est d'accord.

Ouï cet exposé, le conseil municipal, (*sauf* Mme BRUGIRARD CALLENAERE Floriane *intéressée à l'affaire n'ayant pas participé pas aux débats et à la décision*):

- Donne son accord pour que Mme BRUGIRARD CALLENAERE Floriane utilise à nouveau les terrains communaux proches de sa propriété
- Approuve le contenu de la convention proposée (en pièce jointe)
- Charge Monsieur le Maire de l'exécution de la présente.

**Ainsi fait et délibéré les mois, jours et an que dessus,**

Objet des délibérations
29-2012 : Collectif Relais Transport du Canton de Saint Just en Chevalet : demande de subvention
30-2012 : Approbation du rapport annuel 2011 sur le prix et la qualité de l'eau
31-2012 : Approbation de la convention d'usage temporaire d'une réserve foncière par Mme BRUGIRARD CALLENAERE Floriane

Nom/ prénom des conseillers	Signature	Observations
<b>BORDIN PATRICK</b>		
<b>BUTIN NICOLAS</b>		
<b>CALLENAERE - BRUGIRARD FLORIANE</b>		<b>N'a pas participé aux débats et vote des délibérations 29 et 31</b>
<b>COHAS DIDIER</b>	<b>Absent</b>	
<b>CROZET GUY</b>		
<b>DURAND GILLES</b>		
<b>PHILIPPON MARC</b>		
<b>PION GERARD</b>		
<b>ROUX MARYLINE</b>	<b>Absente</b>	
<b>PERRIN RAYMOND, Maire</b>		

